



CHARGÉ-E D'ETUDES PREVENTION DU JEU EXCESSIF OU PATHOLOGIQUE ET PROTECTION DES MINEURS (H/F)

Retrouvez-nous sur : www.anj.fr &

L'**Autorité nationale des jeux** (ANJ), autorité administrative indépendante mise en place en juin 2020, est née de la nécessité de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente, dotée de pouvoirs renforcés afin d'assurer une meilleure protection des joueurs. Tous les acteurs, en monopole ou en concurrence sur le marché français, tous les types de jeux autorisés (loteries, paris hippiques, paris sportifs, poker) se trouvent régulés par une même autorité qui est en charge d'un domaine de régulation très étendu (plus de 50 milliards d'euros de mises) et diversifié. L'ANJ compte 65 collaborateurs et dispose d'un budget annuel d'un montant de 8 millions d'euros.

QUELLE EST VOTRE FUTURE EQUIPE ?

La **direction des marchés, de la conformité et de la protection des joueurs** supervise la situation économique des opérateurs de jeux et l'évolution du marché des jeux d'argent et de hasard. Elle est chargée à ce titre d'analyser les données de marché transmises par les opérateurs, de réaliser la veille sur l'innovation en matière de jeux et d'accompagner le traitement des problématiques économiques, commerciales et fiscales du secteur. Elle a aussi pour missions de veiller à la prise en compte de l'objectif d'exploitation équilibrée des différents types de jeux et à l'instruction des demandes d'autorisation préalable à l'exploitation de jeux sous droits exclusifs. Elle traite les sujets relatifs à la lutte contre le jeu excessif ou pathologique et à la protection des mineurs et gère le fichier des interdits de jeux et assure le suivi des demandes des joueurs.

LE POSTE

Au sein de cette Direction, nous souhaitons renforcer nos équipes et intégrer un(e) **chargé(e) d'étude prévention du jeu excessif ou pathologique et de la protection des mineurs** afin, notamment, de structurer la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, sur l'addiction au jeu d'argent, de développer des dispositifs opérationnels innovants d'identification et d'accompagnement des joueurs excessifs ou pathologiques et de conseiller les opérateurs de jeux dans leur mise en œuvre.

Au quotidien, vous serez amené-e à :

Structurer et impulser une dynamique partenariale avec les organismes et structures de recherche

- ✓ Assurer le suivi de la coopération avec l'OFDT et participer à l'élaboration des actions conjointes définies dans le cadre de la convention,
- ✓ Contribuer à définir les thématiques d'études prioritaires à mener au regard des missions de la régulation,
- ✓ Elaborer les protocoles d'études à mener sur fonds propres de l'ANJ, et suivre les projets menés en partenariat avec des organismes de recherche,
- ✓ Contrôler la conformité et l'utilisation des fonds dédiés à la mise en œuvre de l'obligation pour les opérateurs titulaires de droits exclusifs de consacrer le montant d'une partie des mises enregistrées à la recherche sur l'addiction aux jeux d'argent et de hasard.

Conseiller les opérateurs de jeux dans la mise en œuvre de leur obligation d'identifier et d'accompagner les joueurs excessifs ou pathologiques

- ✓ Participer à l'élaboration d'un référentiel portant sur la définition du jeu excessif ou pathologique et les modalités de déploiement de l'identification des joueurs excessifs ou pathologique,
- ✓ Délivrer une offre de conseil aux opérateurs de jeu et aux casinos afin qu'ils renforcent leurs dispositifs d'identification et d'accompagnement des joueurs excessifs ou pathologiques, en conformément au cadre de régulation,
- ✓ Orienter les opérateurs dans la méthodologie/thématiques des recherches menées à leur initiative.

Assurer la veille et la recherche documentaire sur l'addiction aux jeux d'argent et la prévention du jeu des mineurs

- ✓ Mettre en place un process interne de veille et de documentation en France et à l'international,
- ✓ Participer à l'élaboration de benchmark internationaux et réaliser des cartographies des dispositifs de prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs,
- ✓ Réaliser des revues de littérature thématiques, rédiger des notes de synthèse sur la base des informations analysées et formuler des propositions d'actions opérationnelles à transposer au cadre de la régulation française.

Vous assurez l'interface entre les équipes de l'ANJ et les organismes / structures de recherche / opérateurs et serez l'interlocuteur-riche auprès des autres services de l'Autorité pour présenter les dossiers. Pour cela, vous vous appuyez sur votre capacité à comprendre, synthétiser et répondre aux enjeux et à dialoguer avec ces différents interlocuteurs.

En fonction des besoins, le/la **chargé(e) d'étude prévention du jeu excessif ou pathologique et protection des mineurs** sera appelé-e à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

QUI ETES-VOUS ?

Ce poste constitue une opportunité pour une personne qui a un appétit certain à relever avec succès un nouveau défi et de contribuer à la construction d'une nouvelle Autorité qui se positionne comme un laboratoire de la régulation et comme la référence en matière d'expertise publique du jeu. Votre rôle est stratégique dans le succès de cette mission du régulateur.

De formation supérieure (master 2 en sciences humaines et sociales, ingénieur social...), vous possédez une expérience réussie (2/3 ans) dans des fonctions liées à la recherche sur les jeux d'argent et de hasard ou dans le secteur de l'addictologie. **Il est également possible de postuler dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)**. Vous êtes à l'aise avec les données chiffrées, les différentes méthodologies de recherche fondamentale et appliquée, vous disposez d'un bon esprit d'analyse et de synthèse.

Votre personnalité sera déterminante et fera la différence : vous êtes de nature enthousiaste et dynamique, faites preuve de rigueur, réactivité et proactivité. Vous avez un excellent sens du relationnel et de fortes capacités d'adaptation et vous êtes force de proposition.

POURQUOI L'ANJ ?

Travailler à l'ANJ, c'est rejoindre une équipe animée par le goût du challenge et du partage, porteuse d'un projet de régulation engagé pour apporter de la valeur aux joueurs et aux acteurs économiques.

Type de contrat : Agent contractuel de l'état de catégorie A

Lieu de travail : 99-101 rue Leblanc, Paris 15

Attention : Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie. De plus, la réglementation interdit aux agents de l'Autorité d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.

Si cela vous intéresse ? : envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence DMCP/CCOJ à : recrutement@anj.fr **avant le 27 août 2021**.